

Questions orales

L'ÉNERGIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a été on ne peut plus clair quand il a déclaré que ses homologues et lui n'avaient jamais su que l'énergie faisait partie des négociations, et qu'il n'en avait pas été question. Voilà que le vice-premier ministre soutient le contraire. Donne-t-il à entendre que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a menti? Si ce n'est pas ce qu'il a voulu dire, pourrait-il une fois pour toutes dissiper la confusion qui règne et les rumeurs qui circulent à propos des sacrifices consentis par le gouvernement en ce qui concerne la participation des provinces et aussi le lien existant entre le prix de vente plus élevé des médicaments au Canada et la capitulation du gouvernement devant les Américains dans le cadre des soi-disant pourparlers sur le libre-échange?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de donner mon avis sur la confusion qui règne dans l'esprit de la députée. Je puis cependant lui signaler que, d'après ce qu'on me dit, les premiers ministres des provinces ont été informés à propos du dossier de l'énergie non pas une fois, mais bien deux fois et même à diverses reprises. Que je sache, et d'après ce qu'on m'apprend, la question a été abordée lors des séances d'information organisées à leur intention.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—L'AIDE ACCORDÉE AUX ÉTATS LIMITOPHES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et a trait à la politique du Canada envers l'Afrique du Sud et l'apartheid.

Le vice-premier ministre peut-il expliquer aux députés et aux Canadiens à une aide de quelle nature le gouvernement songe quand il parle de l'aide accordée aux États limitrophes?

Le vice-premier ministre peut-il assurer à la Chambre, au nom du gouvernement et du premier ministre que toute nouvelle aide accordée aux États limitrophes ne servira pas de nouvelle option ou de solution de rechange à des sanctions économiques rigoureuses contre l'Afrique du Sud?

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je pense que mon honorable collègue sait qu'actuellement une importante conférence se déroule à Vancouver, et il serait inapproprié à ce stade-ci de faire connaître quelque position nouvelle que ce soit ou d'entériner quelque ancienne position.

Monsieur le Président, les gens sont là pour discuter, et l'avenir montrera que les discussions vont être fructueuses.

[Traduction]

LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES—LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, il serait souhaitable que le vice-premier ministre se fasse le porte-parole du gouvernement. Le premier ministre a déjà dit explicitement que le Canada serait disposé à imposer des sanctions économiques générales contre l'Afrique du Sud. Il a également nettement laissé entendre qu'à son avis, l'unanimité n'était pas toujours nécessaire.

Je voudrais demander au vice-premier ministre s'il ne croit pas qu'au moment où les dirigeants des pays du Commonwealth sont réunis au Canada, il serait opportun, si les mesures économiques collectives contre l'Afrique du Sud échouent, que le Canada donne le ton dans un domaine où le premier ministre a longuement parlé et fasse clairement comprendre qu'il est prêt à agir seul et à adopter des sanctions économiques générales contre l'Afrique du Sud?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je crois que la position du gouvernement canadien est très claire. Le premier ministre a répété cette position lors d'une entrevue accordée à la chaîne anglaise de Radio-Canada hier soir. J'invite le député à en prendre connaissance, car elle expose à nouveau la position et la stratégie en cause. Comme le secrétaire parlementaire l'a signalé, il y a . . .

Mme Copps: Que dire du projet de loi C-22?

M. Mazankowski: Monsieur le président, si la députée de Hamilton-Est continue d'intervenir constamment dans les questions soulevées à la Chambre, au lieu de se contenter d'écouter, c'est peut-être ainsi qu'elle voudrait que la période des questions se déroule.

M. Blaikie: J'écoute.

M. Mazankowski: Je remercie le député de Winnipeg—Birds Hill pour ses observations.

Pour ce qui est de l'aide aux pays de première ligne le premier ministre a répété très clairement ceci: «Il faut les aider à reconstruire leurs voies ferrées, leurs installations portuaires, leurs réseaux de transport et de communications. Ils ont besoin d'aide humanitaire et militaire. C'est au premier volet de cette équation que le Canada s'intéresse. Nous trouvons logique, compte tenu de nos traditions, de nos objectifs, de nos connaissances et de nos désirs, de favoriser le développement d'une infrastructure, d'aider des êtres humains et d'aider ces pays pour les transports, les ports, les voies ferrées et ainsi de suite, au lieu de nous engager militairement.»

Nous n'offrons pas d'aide militaire. C'est clair et net. Notre position est différente de celle du Nouveau parti démocratique.